

Au fil de l'eau

Les dernières nouvelles et actualités



LES BERNACHES CRAVANT

par Catherine LEMOINE

Les Bernaches cravant du havre de Regnéville sont reparties vers leurs sites de nidifications. La variété "hrota", qui a le ventre très pâle, part vers la Baltique et attend le dégel de leurs aires de reproduction. L'autre variété "bernicla" part plus vers l'ouest vers l'Islande. Ces oies se reproduisent en Nouvelle zemble, Spitzberg, François-Joseph ou Canada.

Les couples sont fidèles ; les jeunes apprennent les trajets migratoires avec leurs congénères en mémorisant la topographie. Le couple bagué âgé de 13 ans, ce qui est déjà un bel âge pour cette oie, était toujours au rendez-vous cet hiver. L'individu qui a une aile cassée ne peut plus migrer bien évidemment, mais a passé son deuxième hiver dans le havre, en réussissant à se nourrir et surtout à éviter les prédateurs. Bel exploit, puisque tout handicap ou maladie signe en général la mort d'un sujet en milieu naturel. A l'automne prochain chères Bernaches et bon vent !

Association AVRIL

L'Aquascole - 1 rue du Viquet

50200 Saint-Pierre de Coutances

02 33 19 00 35 - contact@associationavril.org

associationavril.org



Association AVRIL



Agréée Protection de l'Environnement,

Jeunesse et Education Populaire, Education Nationale

La réglementation pêche à pied de loisir a été modifiée le 22/02/2021. (voir site app2r.fr ou associationavril.org)

La grande nouveauté, c'est l'intégration du code de l'environnement et la démarche de non régression, permettant de préserver la biodiversité et les ressources marines.

Aujourd'hui, la pêche maritime à pied de loisir s'exerce dans le respect du milieu naturel, ce qui implique notamment la préservation du site et le cas échéant sa remise en état. Soulever les pierres sans les replacer dans leur position initiale est une infraction, tout comme la dégradation et l'altération des habitats remarquables (herbiers de zostère, récifs d'hermelles, banquettes de lanices et bancs de maërl).

Principales Espèces pêchées	Taille en cm	Manche	
		Période de pêche	Limite journalière
Amande de mer	4*	1/9 au 30/4	100
Araignée de mer	12	15/10 au 1/9	10
Bigorneau	--	Toute l'année	11
Bouquet	5	1/7 au 1/3 exclus Chausey : 1/8 au 1/3 exclus	5 litres
Bulot	4,5	01/02 au 31/12	11
Coque	2,7	Toute l'année	500
Coquille St-Jacques	11	Manche W : 1/10 au 15/5 Manche E : soumis au régime professionnel	30
Couteau	10	Toute l'année	11
Crevette grise	3	Toute l'année	5 litres
Étrille	6,5	Toute l'année	40
Homard	8,7	Toute l'année	4
Huître creuse	5	1/9 au 30/4	72
Huître plate	6	1/9 au 30/4	40
Moule	4	Toute l'année	5 litres
Ormeau	9	16/9 au 30/4	12
Palourde	4	Toute l'année	100
Clovisse/Palourde bleue (appelée coque bleue)	4	Toute l'année	100
Praire	4,3	1/9 au 30/4	100
Sole	24	Toute l'année	11
Spisule	2,8	Toute l'année	100
Tourteau	14	Toute l'année	10

11 consommation personnelle

* Taille conseillée

Principales Espèces pêchées	Manche	
	Engin de pêche autorisé, spécifique à chaque espèce	
Amande de mer	Couteau, griffe, pelle, piquot	
Araignée de mer	Balance, croc, épuisette, gaffe	
Bigorneau	A la main	
Bouquet	Bichettes, épuisette, et autres	
Bulot	Griffe et râteau	
Coque	Couteau, griffe, pelle, piquot, râteau	
Coquille St-Jacques	Couteau, croc, épuisette	
Couteau	Croc, fourche, griffe, pelle, piquot	
Crevette grise	Bichettes, pousseux, épuisette, haveneau,	
Étrille	Balance, croc, épuisette	
Homard	Balance, croc, épuisette, gaffe	
Huître creuse	Couteau, croc, tournevis, détroqueur	
Huître plate	Couteau, croc, tournevis, détroqueur	
Moule	Couteau	
Ormeau	Couteau, croc	
Palourde	Couteau, griffe, pelle, piquot, râteau,	
Clovisse/Palourde bleue (appelée coque bleue)	Couteau, griffe, pelle, piquot, râteau	
Praire	Couteau, griffe, pelle, piquot	
Sole	Couteau, griffe, pelle, piquot, râteau	
Spisule	Griffe à dent, râteau	
Tourteau	Balance, croc, épuisette, gaffe	

Les sites fermés à la pêche à pied :

Saint-Jean de Thomas : zone fermée pour la pêche aux bivalves fouisseurs (coques, palourdes, ...)
Montmartin, Hauteville, Annoville : fermeture sanitaire interdisant la pêche des bivalves fouisseurs, du 1^{er} mai jusqu'au 30 novembre.

Pointe d'Agon : réserve scientifique interdisant la pêche des bivalves fouisseurs (coques, palourdes, praires, amandes de mer, spisules, ...)

Moulière de Barfleur : interdisant la pêche des moules

Beauguillot, Grand Veys, Brévands : pêche à pied soumise à autorisation spécifique. Veuillez vous référer aux informations de la DDTM 50 et sur leur site internet.

Des fermetures sanitaires ponctuelles peuvent être prises par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), durant la saison 2021. Soyez vigilant.

Selon l'arrêté préfectoral n° 34 / 2021 il est interdit de pêcher les coquillages élevés à moins de 3 mètres des concessions d'huîtres et des lignes de bouchots à moules.

Sans licence, il est interdit de revendre sa pêche.

Les outils à utiliser en pêche à pied font également l'objet de cette réglementation.

La destruction ou l'altération des herbiers de zostères, des récifs d'hermelles, des banquettes de lanices et des bancs de maërl est interdite. La pêche y est interdite à l'aide de tout engin fouisseur ou gratteur.

La remise en état du milieu, notamment les pierres retournées doivent être replacées dans leur position initiale.

LE TRAIN DE LA MOBILITÉ

par Luce PALOMINOS

Les lundis 15 et 29 mars 2021, 4 jeunes volontaires ou anciennes volontaires européennes se sont retrouvées à l'Aquascole pour échanger leurs expériences à l'étranger et regrouper leurs témoignages sous forme de vidéos et de jeux. Elles ont ainsi créé le « sac de la mobilité » un sac à dos regroupant tout ce qu'elles ont produit, qui pourra être mis à disposition de structures de jeunesse ou des jeunes pour échanger et se familiariser avec la mobilité à l'international. L'objectif, tout en s'amusant, est de rassurer, se donner envie, ouvrir sur le Monde et surtout sur le champ des possibles !

Ces ateliers s'inscrivent dans un projet à l'échelle de la Normandie, appelé le Train de la Mobilité. C'est un événement regroupant des structures et des jeunes de toute la région afin de mettre en avant les expériences et les témoignages des jeunes qui sont partis à l'étranger, au profit de leurs pairs et des professionnels et élus.

Le 19 mai 2021 aura lieu la journée de restitution de cet événement, au cours de laquelle sera notamment mis en avant le travail de l'association AVRIL dans l'accompagnement des jeunes au départ à l'étranger mais aussi à l'accueil en France. C'est une belle occasion de partager, de s'inspirer les uns et les autres et de maintenir l'envie au travers d'une période toute particulière. Cette journée de restitution sera retransmise en visio-conférence, pour toute personne intéressée, vous pouvez contacter l'association !



Samedi 24 avril 2021 - Nocturne amphibiens REPORTE CAUSE COVID

A la recherche des dragons aquatiques (tritons, grenouilles, crapauds...)

Tarifs normaux

RDV à 20h30 à la Mare de la commune, charrière de la Haule à Agon-Coutainville

Samedi 24 avril 2021 - Escape Game REPORTE CAUSE COVID

Jeu sur le thème de l'Environnement, du Développement Durable et du Changement Climatique.

Tarif : 2€ par personne, à partir de 12 ans

RDV à 14h à l'Aquascole à St Pierre de Coutances

Mercredi 28 avril 2021 - Comptez les bigorneaux REPORTE CAUSE COVID

Découvrez les bigorneaux et autres petits habitants des algues de notre littoral et recensez-les

Tarifs: Gratuit Sciences participatives Biolit

RDV à 14h cale du Grand Herbet à Blainville sur mer

Samedi 29 mai 2021 - Après-midi en compagnie des libellules

A la recherche des dragons volants, Venez découvrir ces petites bêtes d'un autre temps

Tarifs normaux

RDV à 14h30 mare de la commune - charrière de la Haule à Agon Coutainville

Samedi 5 juin 2021 - Entre plante sauvage et jardin

Venez cuisiner l'ortie, le sureau et profiter d'un temps de découverte du jardin de l'aquascole : compostage, graines et conseils

Tarifs normaux

RDV à 10h30 à l'Aquascole à St Pierre de Coutances

Samedi 12 juin 2021 - Escape Game

Jeu sur le thème de l'Environnement, du Développement Durable et du Changement Climatique.

Tarifs 2€ par personne à partir de 12 ans

RDV à 14h à l'Aquascole à St Pierre de Coutances

Lundi 21 juin 2021 - Chasse aux œufs de raies

Suivez la présence des raies ovipares des côtes françaises à travers une animation ludique permettant de recenser les échouages de capsules d'œufs de raies

Gratuit

RDV à 14h à l'école de voile d'Agon Coutainville

Samedi 26 juin 2021 - Découverte des zones humides

Jeu de piste familiale autour de la mare du Bulsar

Tarifs normaux

RDV à 14h30 parking résidence des Vignettes - au bout de la rue des pilliers à Coutances